

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
SESSION 2022-2023

17 JUILLET 2023

PROPOSITION DE DÉCRET¹

RELATIVE À LA MODIFICATION DU DÉCRET-PROGRAMME DU 15 DÉCEMBRE 2021
PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS ACCOMPAGNANT LE BUDGET 2022

AMENDEMENT(S)

DÉPOSÉ(S) EN COMMISSION

¹ Voir doc. 569 (2022-2023) n°1.

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|---|--|---|
| 1 | Amendement n° 1 déposé par M. André Frédéric, Mme Stéphanie Cortisse, Mme Veronica Cremasco | 3 |
|---|--|---|

I Amendement n° 1 déposé par M. André Frédéric, Mme Stéphanie Cortisse, Mme Veronica Cremasco

A l'article 4 du Décret les mots « 30 juin » sont remplacés par « 31 juillet ».

Justification

Il s'agit d'une correction technique visant l'alignement de la date de remise des dossiers avec celle des dépenses éligibles de location de modules ou containers qui court jusqu'au 31 juillet 2024.